



TYPE D'INSTALLATION ET DÉCOMPTE DE CHARGES

Type d'installation (individuelle ou collective)			Le décompte de charges porte sur :
Chauffage	Production d'eau chaude sanitaire	Distribution d'eau froide	
Collectif - un système central pour tout l'immeuble - instruments de mesure dans chaque logement*	Collectif - un compteur Hydrobru pour l'ensemble de l'immeuble: - qui alimente un système central de production d'eau chaude pour tout l'immeuble - et compteur de passage d'eau chaude pour chaque logement*	Collectif - et compteur de passage d'eau froide pour chaque logement*	<ul style="list-style-type: none"> le chauffage l'eau chaude l'eau froide
Collectif - un système central pour tout l'immeuble - instruments de mesure dans chaque logement*	Collectif - un compteur Hydrobru pour l'ensemble de l'immeuble - qui alimente un système central de production d'eau chaude pour tout l'immeuble - et compteur de passage d'eau chaude pour chaque logement*	Individuel - compteur Hydrobru personnel pour chaque logement	<ul style="list-style-type: none"> le chauffage la production (et consommation) d'eau chaude L'occupant reçoit directement les factures d'Hydrobru pour ses consommations d'eau froide
Collectif - un système central pour tout l'immeuble - instruments de mesure dans chaque logement*	Individuel - pas de compteur spécifique pour l'eau chaude (car l'eau est chauffée individuellement après son passage par le compteur Hydrobru) - chauffe-eau au gaz ou à l'électricité personnel	Individuel - compteur Hydrobru personnel pour chaque logement	<ul style="list-style-type: none"> le chauffage uniquement L'occupant reçoit directement les factures d'Hydrobru pour ses consommations d'eau et de son fournisseur d'énergie pour la production d'eau chaude
Individuel - système de chauffage individuel	Individuel - chauffe-eau au gaz ou à l'électricité personnel	Collectif - un seul compteur Hydrobru pour l'ensemble de l'immeuble - et compteur de passage d'eau froide pour chaque logement*	<ul style="list-style-type: none"> l'eau froide uniquement L'occupant reçoit directement les factures de son fournisseur d'énergie pour le chauffage et la production d'eau chaude
Individuel - système de chauffage individuel	Individuel - pas de compteur spécifique pour l'eau chaude (car l'eau est chauffée individuellement après son passage par le compteur Hydrobru) - chauffe-eau au gaz ou à l'électricité personnel	Individuel - compteur Hydrobru personnel pour chaque logement	Pas de décompte de charges L'occupant reçoit directement les factures d'Hydrobru et de son fournisseur d'énergie

* facultatif. S'il n'existe pas d'instruments de mesure pour le chauffage, l'eau froide et/ou l'eau chaude, le décompte reposera sur une clé de répartition.